

Eric Auburtin, Agrégé et docteur en Géographie, Professeur d'Histoire Géographie Géopolitique en CPGE, lycée H Poincaré, Nancy

Chercheur à l'Institut français de géopolitique, IFG, Paris 8

La difficile construction d'une identité transfrontalière dans la Grande Région Sar-Lor-Lux

La construction européenne s'ancre chaque jour un peu plus aux frontières internes de l'UE en s'appuyant sur de nouveaux objets territoriaux transfrontaliers. Cette coopération transfrontalière s'est inscrite comme objet juridique dans le droit interne de chaque Etat signataire de la convention de Madrid en 1980. Dès l'origine, la France a participé de manière active à ce nouvel échafaudage territorial qui continue de questionner le géographe, l'anthropologue, de manière plus générale, le citoyen sur la nature des liens qui le relie à des entités territoriales et des populations qui n'émanent pas de sa réalité nationale.

L'analyse du processus de création identitaire aux frontières de la Lorraine avec ses voisins belges, allemands, luxembourgeois est révélatrice à plus d'un titre des enjeux qui caractérisent le processus de construction européenne: initiée dans les années 1970 par les Etats concernés, la coopération transfrontalière à l'échelle locale constitue un laboratoire d'expériences que Jacques Delors ¹ appelait au milieu des années 1980 de ses vœux pour en faire le « laboratoire de l'Europe au centième » permettant d'expérimenter et de mettre en œuvre un certain nombre de politiques ou d'initiatives européennes.

Le mode de construction de cet espace transfrontalier ne va cesser de se transformer avec l'extension de son périmètre géographique à de nouveaux acteurs régionaux ou locaux faisant ainsi lentement évoluer le projet initial. La coopération transfrontalière est désormais inscrite au cœur d'un ensemble interrégional composé des Länder de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, de la région wallonne, des communautés francophone et germanophone de Belgique, de la région Lorraine, de l'Etat luxembourgeois. Les limites fluctuent, parfois s'enchevêtrent sans toujours se superposer ou s'emboîter suivant les coopérations et les acteurs concernés.

La réalité transfrontalière est ainsi le fait de la mobilisation d'acteurs politiques, économiques, associatifs qui cherchent en transcendant la frontière inter-étatique à construire des projets territoriaux qui ancrent le citoyen dans un nouvel espace de coopération et de solidarité européenne. Cette nouvelle construction territoriale s'appuie aussi sur la constitution du marché unique européen, qui a contribué à une accélération des flux et des mouvements de populations au sein de l'espace transfrontalier. La réalité transfrontalière évolue donc aussi du fait de la mobilité de travailleurs qui franchissent quotidiennement la frontière pour exercer un emploi qu'ils ont le plus grand mal à exercer à conditions de travail et de salaire égales dans leurs pays d'origine. La nature dissymétrique des flux de travailleurs et de résidents entre la Lorraine et ses voisins sarrois et luxembourgeois révèle aussi les obstacles qui restent à surmonter en matière d'aménagement du territoire au niveau européen, en matière d'harmonisation sociale et fiscale aux frontières de l'UE. De plus les résultats du référendum de 2005 sur la constitution européenne dessinent de part et d'autre de la frontière entre la France et le Luxembourg une autre géographie transfrontalière faite de représentations contradictoires où la nécessité et le besoin d'Europe sont de plus en plus contrebalancés par la

¹ Déclaration du 19 Juillet 1985 établissant la Convention du PED entre la France, le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique

montée des inquiétudes et des menaces liées à l'élargissement vers l'Est du continent et aux craintes de nouvelles délocalisations.

1- D'une frontière protectrice à une frontière révélatrice des disparités socio-économiques transfrontalières

Source de menaces et de conflits, la frontière entre la Lorraine et ses voisins a été durant tout le XIX^e Siècle et de manière plus ou moins larvée depuis l'épisode de la guerre de Trente Ans (1618-1648) l'un des champs de bataille européen les plus emblématiques. La frontière est alors assimilée à un front et fait de l'espace frontalier un espace de marche, censé assurer la protection de la patrie face aux menaces d'invasions extérieures, conformément à la célèbre phrase de Vauban: « les forteresses défendent les provinces, Metz défend l'Etat »(Reitel, 1982, p.9), la monarchie française faisant alors de cette ville, l'une des plus importantes forteresses d'Europe.

Au delà des affrontements guerriers, des collaborations transfrontalières de circonstance se sont nouées petit à petit au cœur du triangle industriel Sar-Lor-Lux, tenant aux annexions et à la réalisation d'unions douanières. Ces dernières ayant pour but d'améliorer le niveau de performance économique d'un ensemble territorial marqué par l'avènement de la révolution industrielle autour des ressources en fer et en charbon, elles favorisent la réalisation d'ententes industrielles (les cartels de l'acier)² autour des maîtres du fer ou du verre.(Rieben, 1970)

Cependant tant à l'époque industrielle qu'au moment du désastre européen des deux guerres mondiales, la frontière s'érige comme une ligne à défendre ou à conquérir, et se cramponne à sa fonction de défense et de protection.

La réconciliation des peuples européens voulue et orchestrée par les nombreuses collaborations du couple franco-allemand à partir des années 1950 et l'avènement de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) prolongent cette logique protectrice jusqu'à la fin du cycle industriel lié aux deux premières révolutions industrielles, qui s'achève au milieu des années 1980 avec les fermetures massives des usines sidérurgiques et la reconversion engagée dans le secteur des houillères. Les coopérations transfrontalières constituent ainsi un moyen d'approfondir à l'échelle interrégionale la réalité de la CECA, puis de préparer la reconversion des secteurs industriels en difficulté³. La frontière peut éventuellement encore jouer sinon un rôle de protection en tout cas de réparation en transcendant les difficultés du moment ; il s'agit, selon la formule de Jacques Chérèque, de « faire d'une communauté de problèmes, une communauté de destin ».

Pendant le temps de l'activité minière et sidérurgique, les flux transfrontaliers sont alors des flux de proximité issus de la réalité du monde de la mine et de la sidérurgie ; orientés plutôt vers les principales usines localisées en France (Mont Saint Martin, Longwy) et en Belgique (Athus), près de 26 000 travailleurs frontaliers (mineurs et sidérurgistes) franchissent la

² L'idéal européen a ainsi été défendu dès la période de l'entre-deux-guerres dans la région par l'Entente internationale de l'acier sous la présidence du Luxembourgeois Emile Mayrisch

³ Ainsi, en 1985, à l'initiative de Jacques Chérèque nommé par le gouvernement Fabius préfet chargé des reconversions industrielles, les Etats français, belge et luxembourgeois signent une convention tripartite le 19 Juillet 1985 pour créer aux frontières entre la France, la Belgique et le Luxembourg, un Pôle Européen de Développement (PED) destiné, par une politique incitative d'aides fiscales et de subventions, à favoriser de nouvelles implantations industrielles étrangères, tout en assurant la requalification de l'environnement paysager (les nombreuses friches industrielles issues de l'activité sidérurgique) et de l'habitat.

frontière quotidiennement.⁴ Issus d'un même milieu social et professionnel, les relations interculturelles ne se heurtent pas aux problèmes de compréhension linguistique ; il est vrai que le brassage des populations est une réalité qui va bien au-delà de la seule réalité frontalière pour s'étendre non seulement à une main d'œuvre venue d'Europe méditerranéenne ou d'Europe de l'Est mais aussi d'Afrique du nord.

Bien plus encore, les relations interculturelles se fondent dans le fonctionnement des habitudes paternalistes desquelles procède l'obtention pour l'ouvrier non seulement de son salaire, mais aussi de son logement, ou de la protection sociale. A contrario, elles se réalisent aussi dans la contestation de ses excès et trouvent alors dans la participation aux combats du Parti communiste un terreau favorable pour nouer des relations identitaires (Deshayes, 2006) .

Les restructurations et fermetures successives dans les bassins industriels avec la fin de l'économie fordiste et la puissante tertiarisation de l'économie modifient en profondeur l'origine sociale comme la destination géographique de ces flux transfrontaliers de main d'œuvre : le Grand-Duché de Luxembourg, s'appuyant sur le développement considérable du secteur des services liés en partie à l'activité du secteur bancaire, en constitue le nouvel aimant⁵ d'autant qu'il peut proposer aux travailleurs frontaliers qu'ils soient d'origine allemande, belge ou française des niveaux de salaire largement supérieurs à ceux qu'ils percevraient dans leur pays d'origine.

2- Une nouvelle configuration spatiale de la frontière et de l'espace frontalier sous l'impact de l'évolution des emplois et des pratiques

Même si 60% des frontaliers employés au Luxembourg vivent dans un périmètre de 35 km autour de la ville de Luxembourg, le Grand-Duché peut bénéficier d'un vaste bassin de main d'œuvre de 120 000 travailleurs frontaliers (carte 1) qui lui permet de rayonner sur un espace beaucoup plus vaste que son seul territoire (2586 km²) qui s'étend d'ouest en est de la province du Luxembourg à la région de Trèves, et du nord au sud, de Bitburg en Rhénanie à l'agglomération messine (soit approximativement 32 000 km²). Non seulement ce bassin de main d'œuvre constitue pour l'économie luxembourgeoise un atout essentiel, le pays n'ayant plus à loger ces travailleurs et à assurer leur éducation et celle de leurs enfants, comme ce fut le cas avec les Portugais (les étrangers représentant 37% de la population du pays), mais il peut aussi en jouer comme d'une variable d'ajustement pour compenser son énorme besoin en main d'œuvre. Ce mouvement devrait d'ailleurs se poursuivre puisque l'Etat luxembourgeois table sur un doublement de ses besoins (soit 300 000 frontaliers) d'ici les vingt ans à venir.

En outre, la constitution d'un tel réservoir constitue également pour le Grand-Duché un atout géopolitique de premier plan qui lui permet de faire valoir ses intérêts dans les instances communautaires en tant qu'Etat souverain tout en jouant la carte de l'Europe des régions dans un ensemble européen de plus en plus concurrentiel. L'Etat luxembourgeois est ainsi le principal acteur et animateur d'une Grande Région transfrontalière Sar Lor Lux Rhénanie-Palatinat Wallonie qui couvre une superficie de 65 000 km² pour un peu plus de 11 millions d'habitants.

⁴ Association transfrontalière de l'Agglomération du Pôle européen de Développement, *Atlas de l'agglomération transfrontalière de Longwy*, 2000

⁵ Des migrations transfrontalières de proximité existent toutefois entre l'Est de la Moselle et la Sarre ou le Palatinat : elles concernent 27 000 travailleurs lorrains occupés en Allemagne mais le niveau de progression est désormais limité: l'essentiel de ces migrations s'explique par le niveau complémentaire des activités industrielles de part et d'autre de la frontière et l'existence en Moselle-Est d'une main d'œuvre bilingue et bien formée.

Ses partenaires transfrontaliers bénéficient aussi de retombées positives. Le développement du travail frontalier vers le Luxembourg a ainsi contribué au maintien d'un taux de chômage relativement modéré pour la zone frontalière lorraine (entre 9 et 9,5%) et a permis l'absorption d'une partie des 160 000 emplois issus de l'activité sidérurgique et minière sans parvenir pour autant à résorber le problème (dans la zone d'emploi de Longwy, le nombre de chômeurs a été multiplié par 3.5 entre 1975 et 2001).

On assiste ainsi depuis la fin de l'époque sidérurgique à un véritable renversement des polarisations territoriales au profit de l'économie luxembourgeoise. Ce changement de paradigme territorial s'accompagne aussi d'importants bouleversements sociaux. Si les frontaliers employés dans les secteurs de la construction et de l'industrie manufacturière représentent encore 30%⁶ de l'effectif total concerné, les frontaliers issus des secteurs du commerce, des services aux entreprises et de l'intermédiation bancaire constituent désormais plus de 48% du flux composé pour l'essentiel de techniciens, d'ingénieurs ou de cadres.

En outre, les nouvelles mobilités professionnelles ne présentent plus la cohérence sociologique de celles de l'époque industrielle. Le caractère individuel de la mobilité souligné par une étude du STATEC montre qu'en 2003, 80% des frontaliers se déplacent en automobile pour se rendre à leur lieu de travail et n'empruntent pas les transports en commun. L'utilisation de moyens de transports individuels contribue à fragmenter encore davantage l'espace périmétropolitain de Luxembourg constitué de communes rurales et périurbaines qui s'étendent en Lorraine sur une bande de plus de 120 km de long. Les effets-frontière se remodelent ainsi sous la forme aréolaire d'un ourlet frontalier sur lequel s'exerce un certain nombre de flux dissymétriques : si les flux de travail se font de la Lorraine vers la Sarre ou le Luxembourg, les mouvements de migration résidentielle s'effectuent en sens inverse et concernent surtout des Sarrois qui continuent de travailler en Sarre mais préfèrent résider dans l'Est de la Moselle.

S'il peut paraître logique que les frontaliers lorrains qui continuent de résider en France s'identifient plus volontiers à leur lieu de résidence qu'à leur lieu de travail, le sentiment d'appropriation territoriale des Sarrois ou des Luxembourgeois résidant en Lorraine ne semble guère avoir évolué non plus.

Issu à l'origine, dans les années 1960 et 70 d'un mouvement d'acquisition par des Sarrois de biens fonciers et immobiliers lié à une activité touristique et récréative, le flux de résidents sarrois s'est considérablement amplifié dans les années 1980 et 90, au point qu'en 1997, on dénombrait (Ballschmiede, Calais, Ramm, Schultz, 1998) dans le département de la Moselle 13 000 résidents sarrois. Plus de la moitié de ces personnes sont de jeunes ménages, entre 30 et 40 ans, qui participent eux-mêmes à l'alimentation de flux des travailleurs frontaliers vers la Sarre. Outre les avantages fiscaux qu'ils pouvaient retirer jusqu'à la fin des années 1990 de taux d'intérêt français plus bas, les aménités offertes par un cadre de vie rural, la pratique même réduite du dialecte régional et la « culture allemande » ont pesé pour beaucoup dans leur décision. Cependant, la coexistence des Allemands et des Français dans les communes concernées ne va pas toujours sans poser problème quand les demandes exprimées par les Sarrois se font plus exigeantes en matière d'urbanisme et d'équipements (en crèches, par exemple).

Elle n'assure pas davantage l'émergence d'une véritable « culture mixte » transfrontalière (Dörrenbacher, Brücher, 2000, p.64) : en dehors d'un nombre limité mais croissant d'élèves

⁶ Source IGSS, Cellule EURES de l'ADEM, 2004

qui accèdent dès l'école primaire à un cycle franco-allemand, la pratique de l'allemand comme langue vivante n'est plus assurée que par un tiers des élèves de l'Académie Nancy-Metz, quand ils étaient encore un peu plus de 40%, il y a 15 ans. Le recul de la pratique de l'allemand a même poussé les Etats français et allemand à renforcer leur partenariat pour favoriser dès le plus jeune âge une pratique scolaire bilingue, mouvement précédé et amplifié par certaines collectivités locales comme le département de la Moselle, qui depuis 1998, a signé une convention avec le Ministère de l'Education en Sarre pour permettre l'échange annuel de 23 enseignants mosellans et sarrois, afin de favoriser la pratique du bilinguisme. (Buxeda, 2006)

Les Sarrois résidant en Moselle inscrivent leurs enfants dans le cycle de l'école maternelle en France mais procèdent pour une partie d'entre eux à une inscription scolaire en Sarre au niveau primaire car malgré les efforts déployés pour enseigner l'allemand dans les écoles, la disparition du dialecte est programmée d'ici une à deux générations et la compréhension linguistique est ainsi peu assurée. Ainsi, « bien qu'en 1996, 40 des 1400 jeunes de moins de 18 ans aient fréquenté une école maternelle ou primaire en France, tous ne vont pas terminer leurs études comme bilingues, puisque, d'après un sondage parmi les instituteurs, 33% de ces élèves allemands parlent bien le français, 33% moyennement, 20% assez mal et 14% pas du tout » (Ramm, 1999).

Si la frontière au sein de l'Europe intégrée ne correspond plus à l'idée traditionnelle d'une frontière-ligne ou d'une frontière-zone à défendre, celle-ci demeure une discontinuité spatiale majeure qui peut exercer ses effets à l'intérieur même du territoire frontalier autant sur un plan socio-économique que géopolitique, de manière souvent contradictoire.

- La réalité frontalière marque ainsi le manque d'attractivité de l'économie lorraine qui ne permet plus d'attirer en dehors des zones d'emploi de Metz et Nancy les emplois tertiaires les plus qualifiés même si le territoire lorrain reste attractif pour les flux de mobilité résidentielle attirés par un foncier moins cher et plus accessible.
- Ces mobilités amplifient le processus de fragmentation à l'intérieur des communes frontalières entre les nouveaux arrivants qui s'installent dans des lotissements conçus de plus en plus comme des banlieues dortoirs de métropoles situées de l'autre côté de la frontière et des résidents plus anciens qui ne disposent pas de moyens suffisants pour acheter un bien immobilier dont les prix ont été multipliés parfois par près de deux en 10 ans.
- Les nouveaux résidents exercent aussi sur la commune une pression supplémentaire pour la construction de nouveaux équipements, demande à laquelle les maires des communes rurales, malgré l'augmentation des recettes fiscales, ont parfois du mal à faire face.
- Les travailleurs frontaliers constituent de plus en plus une variable d'ajustement du marché du travail luxembourgeois. Ce sont ceux qui occupent le plus grand nombre de postes intérimaires : si ces derniers ne représentent que 7% de l'ensemble des emplois occupés au Luxembourg, 70% le sont par des frontaliers.
- De plus, en termes de droits sociaux, fiscaux, les différences de législation entre Etats créent un certain nombre de distorsions sociales ou fiscales, qui peuvent, le cas échéant, se retrouver pénalisantes pour le travailleur frontalier (en terme par exemple de prise en compte de l'invalidité ou de participation à la CSG du pays de travail ...)

3- *Quelle territorialisation de la frontière par les travailleurs frontaliers lorrains employés au Luxembourg ?*

Nous entendons ici par territorialisation⁷ le processus de construction ou/et de production cognitif d'un territoire (trans)frontalier par les actions, les pratiques, les intentions exprimées par un certain nombre de travailleurs lorrains employés au Luxembourg. En considérant d'abord l'espace (trans)frontalier comme un espace vécu et perçu, nous chercherons à comprendre le rôle que la frontière peut encore jouer dans la construction des territorialités d'individus à la fois résidents et passeurs d'une frontière. L'étude de leurs motivations et de leurs représentations, permettra de s'interroger, en retour, sur le rôle que celles-ci peuvent jouer au service ou au détriment de la mise en oeuvre d'un processus de territorialisation transfrontalier, qui transcenderait l'enveloppe formée par les frontières de l'Etat-nation pour construire de nouvelles formes de l'appropriation territoriale.

En effet, les représentations des travailleurs lorrains au Luxembourg sont intéressantes à analyser à un double titre : résidents d'espaces qui sont longtemps restés en marge de la construction nationale, ils profitent aujourd'hui véritablement de l'ouverture européenne pour mobiliser la frontière comme une ressource avant tout professionnelle.

Si 80% des frontaliers lorrains interrogés sont d'origine lorraine et résident dans la région, la répartition géographique des frontaliers en Lorraine surreprésente la région messine (plus du tiers de l'échantillon interrogé) par rapport à la région de Thionville (près du quart) alors que celle-ci compte en principe pour près de 35% des frontaliers occupés au Luxembourg. La répartition des actifs lorrains sur leur lieu de travail confirme l'effet de polarisation exercé par Luxembourg-ville qui concentre près des deux tiers des intéressés et Esch-sur-Alzette le tiers restant.

3-1 Le franchissement de la frontière consiste d'abord en l'exploitation d'un différentiel salarial et fiscal.

Quand on interroge les travailleurs frontaliers sur leurs motivations à exercer une activité professionnelle au Luxembourg, les réponses varient peu et privilégient à la fois tant des conditions salariales que fiscales avantageuses. Les salaires sont, en effet, en moyenne 40% plus élevés qu'en France avec toutefois une forte variation selon les branches professionnelles.

L'exploitation de ce différentiel salarial constitue, de loin, la principale source de motivation. En ce sens, même au cœur de l'espace européen le plus ouvert à la concurrence, la frontière-ligne garde tout son sens puisqu'elle continue de séparer des systèmes législatifs et fiscaux différents sur lesquels les frontaliers peuvent jouer.

⁷ Concept défini à partir de la présentation faite pour le colloque « *Territoires, territorialité, territorialisation, et après ?* », PACTE Territoires, Université Grenoble 2, 7-8 juin 2007, [les_entretiens_cite_des_territoires.pdf](#)

Pour autant, une majorité de frontaliers n'hésite pas à signaler qu'elle quitterait son emploi luxembourgeois si elle trouvait un poste équivalent en France. Ce sentiment qui peut apparaître contradictoire s'explique en grande partie par les difficultés des frontaliers à exercer une activité professionnelle de l'autre côté de la frontière. Elle tient d'abord pour une grande majorité des personnes interrogées à la distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Celle-ci peut varier en moyenne journalière entre 90 et 120 km, ce qui rend les conditions de circulation particulièrement longues et difficiles, l'axe autoroutier composé de l'A31 en France et de l'A3 au Luxembourg étant en grande partie saturé pendant les heures de pointe entre Thionville et Luxembourg-ville.

Le fait d'exercer une activité professionnelle au Luxembourg a contraint un tiers de l'effectif interrogé à apprendre le luxembourgeois. Ceci peut paraître surprenant pour un pays qui admet le français comme l'une de ses langues officielles, mais s'explique par le fait que le luxembourgeois qui est la langue nationale peut dans certains cas être utilisé comme moyen de sélection à l'embauche et qu'elle reste pour les Luxembourgeois, la langue de la sphère privée. De ce fait l'intégration au sein de la société luxembourgeoise voire même de l'entreprise passe aussi par une certaine maîtrise de la langue. La demande de formation linguistique est aujourd'hui telle que des services de formation professionnelle voire des collectivités territoriales ont dû la prendre en charge en structurant une véritable offre de formation dans le cadre de cours du soir ou de nouvelles méthodes de communication : c'est le cas des municipalités de Montigny-les-Metz ou de Thionville, par exemple, ou encore du réseau de villes Quattropôle créé en 2000 entre Metz, Thionville, Luxembourg et Trèves, qui a encouragé la pratique de l'apprentissage des langues étrangères par la nouvelle méthode « e learning »⁸. Le ministère de l'éducation nationale français, souvent réticent à s'ouvrir aux demandes exprimées par les associations défendant les langues régionales a pourtant accédé à leur demande d'ouvrir deux classes bilingues français-luxembourgeois dans la commune de Sierck-les-Bains préfigurant ainsi l'organisation d'un cursus désormais intégré de l'école primaire jusqu'à la fin du collège.

Le changement des pratiques linguistiques contribue à dessiner un autre rapport à la frontière : le luxembourgeois en devenant une langue de communication obligée entre employeurs et employés, contribue à territorialiser un nouvel effet-frontière sur le nord de la Moselle lié à la multiplication des offres de formation et d'apprentissage du luxembourgeois proposées d'Audun-le-Tiche jusqu'à Florange dans le Pays-Haut, de Volmerange-les-Mines à Sierck-les-Bains et Cattenom dans le pays des « trois frontières ».

La reconnaissance au sein de l'entreprise apparaît comme la troisième source de difficultés, ce qui laisse penser que les travailleurs français ne se sentent que peu intégrés sur leur lieu de

⁸ Ce questionnaire a été réalisé en partenariat avec l'AFAL (Association des travailleurs frontaliers au Luxembourg), dont le siège se trouve à Thionville. Créée en 1998 par un avocat d'affaires exerçant lui même au Luxembourg, cette association est complémentaire de l'activité syndicale. Elle apporte aux frontaliers une information sur la situation du marché de l'emploi frontalier au Luxembourg et même éventuellement une assistance juridique pour régler les litiges avec l'employeur. Elle se donne aussi pour ambition de devenir un interlocuteur privilégié avec les administrations et organismes luxembourgeois et cherche sur un autre terrain à favoriser les échanges culturels ou le covoiturage.

Malgré sa création récente, l'AFAL est reconnue tant par les pouvoirs publics français et luxembourgeois concernés, que par les travailleurs frontaliers qui bénéficient là d'une structure réactive face aux problèmes et aux complications administratives, sociales ou fiscales auxquels ils sont exposés par leur statut. L'enquête pouvait ainsi faire le lien entre les préoccupations de l'association et l'objet de recherche. L'AFAL a pris en charge l'envoi du questionnaire à ses 174 adhérents qui ont accepté pour 152 d'entre eux de le retourner

travail. Cette représentation est particulièrement forte chez les ouvriers qui mettent en avant le poids de l'obstacle linguistique et de la considération au sein de l'entreprise comme les premières sources de difficulté (ils estiment constituer une main d'œuvre d'appoint qui pourra être remplacée facilement en cas de retournement de la conjoncture).

3.2 Des relations interpersonnelles marquées par une certaine distance

Si la frontière est considérée comme une ressource intéressante à exploiter sur un plan professionnel, elle ne sert que rarement à l'approfondissement de relations interpersonnelles. 9 frontaliers sur 10 mettent en évidence le travail comme seule source de motivation à fréquenter le Luxembourg. Un tiers seulement de l'échantillon interrogé déclare y avoir tissé un réseau d'amitiés extra-professionnelles et un frontalière sur cinq s'être livré à des activités touristiques.

Si une majorité de frontaliers ont des Luxembourgeois une image positive, les réponses négatives se font plus importantes quand leur est demandé de préciser en sens inverse la façon dont ils sont perçus par les Luxembourgeois.⁹ Les catégories d'âge médian entre 26-35 ans le pensent pour la moitié d'entre eux, intensité que l'on ne retrouve pas aux âges plus élevés. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que le salarié ne se sent pas encore pleinement intégré dans l'entreprise et suffisamment accoutumé au pays d'accueil, la plupart des emplois étant occupés depuis moins de 5 ans.

En outre, une majorité des travailleurs frontaliers déclarent que Lorrains et Luxembourgeois sont différents, les classes d'âge les plus jeunes étant encore plus nombreuses à y croire. Si 60% d'entre eux pensent même que celles-ci vont s'accroître, 70% souhaitent le contraire.

3-3 Sentiment d'appartenance territoriale et identité transfrontalière : une relation possible ?

Le territoire national reste le premier cadre de référence identitaire pour la majorité des travailleurs frontaliers interrogés. L'Europe arrive en seconde position suivie par la commune. On rejoint là d'ailleurs les représentations exprimées par la majorité des Lorrains en termes d'appropriation territoriale que l'on peut retrouver dans d'autres enquêtes de ce type.¹⁰

Parmi les collectivités locales, la région et le département se situent derrière la commune, c'est cette dernière qui constitue ainsi la collectivité locale de référence. Le département apparaît à égalité avec le bassin de vie renforçant encore l'idée d'un ancrage local. Un certain patriotisme départemental ou régional¹¹ montre également la force de cet attachement. Un frontalière interrogé sur deux répond par l'affirmative en précisant souvent qu'« il a ici toute sa famille », ou pour des raisons liées à l'histoire douloureuse mais « attachante » de cette région, le nombre de « sans opinion » étant tout de même élevé (plus du quart des réponses). La référence à un espace de vie transfrontalière n'est pas négligeable mais apparaît toutefois en retrait, la référence à un espace de vie qui serait Sar-Lor-Lux apparaît en dernière position et n'est choisi que de manière marginale.

⁹ E learning : cours de langue à distance utilisant internet comme support

¹⁰ La question posée « Quelle image les Luxembourgeois ont-ils de vous ? » proposait des réponses à choix multiples « très bonne, bonne, mauvaise, très mauvaise ».

¹¹ Enquête OIP (Observatoire Interrégional du Politique) réalisée pour le Conseil régional de Lorraine en 2000

La répartition par CSP montre que pour les ouvriers, les employés ou les cadres, l'appartenance nationale est la première citée alors que l'appartenance européenne arrive en tête chez les professions intermédiaires. La commune est le deuxième territoire d'appartenance pour les ouvriers mais seulement le troisième pour les employés ou les cadres, les professions intermédiaires lui préférant le bassin de vie. L'écart entre le sentiment d'appartenance nationale et le sentiment d'appartenance européen est le plus fort chez les ouvriers au profit de la première, le plus faible chez les employés.

En observant la répartition de la structure par âge, on peut remarquer que la préférence pour la commune est la plus forte chez les 18-25 ans, qu'elle arrive en deuxième position pour les 26-35 ans mais seulement en troisième position chez les 36-50 ans.

Pour la grande majorité des frontaliers, la frontière demeure sinon une véritable séparation entre deux systèmes nationaux au moins un obstacle sur le plan du niveau de vie ou sur le plan linguistique. 30% des frontaliers pensent que la frontière se réduit à une simple limite territoriale voire n'a plus aucun sens : un frontalier fait remarquer que « la frontière est désormais une limite symbolique plus immatérielle que réelle ». Un autre frontalier affirme qu'aujourd'hui « la frontière n'est plus une limite géographique mais humaine, le Quart monde, voilà la nouvelle frontière ! ». Pour une majorité d'entre eux, si la langue constitue le principal frein à l'intégration, l'existence de deux systèmes nationaux, sociaux et fiscaux différents peut aussi restreindre certaines prestations sociales dès lors qu'il perçoit son salaire dans un autre pays que le sien. Mais un tiers des frontaliers interrogés met en évidence les différences de mentalités et de modes de vie, une minorité faisant ressortir le racisme, les préjugés, la méfiance comme ligne de clivage principale.

La Grande Région Sar Lor Lux Rhénanie-Palatinat Wallonie est d'abord considérée comme un concept : « une région marquée par une coopération économique ancienne basée sur le développement industriel, un concept géographique « permettant le rapprochement de trois frontières ». Certains voient la possibilité d'en faire à terme un laboratoire de l'Europe, « une Europe en miniature, un concept européen à petite échelle, une union de territoires pour faire progresser en Europe les régions ou encore un exemple territorial de l'abolition des frontières ». La Grande Région Sar Lor Lux Rhénanie-Palatinat Wallonie est aussi un espace de coopération « marqué par la complémentarité de ses activités et par une forte volonté politique, allant vers un partenariat interrégional » pour quelques-uns ou un simple marché du travail pour d'autres.

Une minorité plaide en faveur de la construction d'une communauté culturelle « ayant les mêmes racines », ou stigmatisant encore sa vocation industrielle passée : « une union de trois régions culturellement proches mais délaissées sidérurgiquement ». Enfin on peut retrouver aussi deux opinions extrêmes sur le sujet : « SarLorLux n'est qu'une utopie » pense l'un alors qu'un autre déclare « qu'elle mérite une reconnaissance territoriale ».

L'attachement à l'espace de résidence reste donc plus fort que la concrétisation d'une identité transfrontalière. L'ouverture européenne est davantage vécue comme une nécessité, au mieux une opportunité et le désir de transcender la frontière ne va pas jusqu'à remettre en cause le cadre de l'Etat-nation. Toutefois, les réponses apportées permettent aussi de noter que s'il n'y a pas d'adhésion explicite à une forme d'identité transfrontalière aux contours plus ou moins flous (bassin de vie, région), un tiers de l'échantillon interrogé cite tout de même l'une ou l'autre de ces territorialités comme l'un de ses cadres de référence. Les travailleurs frontaliers lorrains prennent bien conscience de l'intérêt qu'ils peuvent avoir à favoriser ou soutenir

toutes formes de rapprochement transfrontalier mais ils ne s'y sentent pas encore profondément attachés : la construction d'une identité transfrontalière se fait ainsi davantage sur des bases fonctionnelles qu'émotionnelles, ce que rappelle la persistance des frontières mentales séparant Lorrains et Luxembourgeois. (Donzel, 2004)

3-4 Représentations politiques en matière de choix européen

Les préférences politiques des frontaliers lorrains en matière européenne nous renseignent à la fois sur leur attachement à la construction européenne et sur les territoires qu'il s'agit de privilégier comme leviers. Si les travailleurs frontaliers lorrains se déclarent europhiles par leur vote, ils ne le sont qu'à une courte majorité, les réponses positives étant beaucoup plus fortes chez les cadres et employés du secteur tertiaire que chez les ouvriers de l'industrie ou les employés. Un deuxième clivage s'observe par catégorie d'âge : les 18-35 ans restent peu intéressés par les scrutins européens à la différence des plus de 35 ans. Pour les frontaliers lorrains employés au Luxembourg, la construction européenne doit d'abord s'appuyer sur le rôle des collectivités locales (communes, départements, régions) avant celui des Etats ou des organes de l'UE (ses institutions).

Les résultats apportés par cette enquête ont été largement corroborés par les résultats du référendum européen sur le projet de constitution européenne dont la consultation s'est tenue successivement en Lorraine (et en France) le 29 mai, au Luxembourg, le 10 juillet. Sans faire ici une analyse électorale précise des résultats de la consultation, on constate que malgré un résultat national apparemment contradictoire (55% des Lorrains ont voté contre quand 56% des Luxembourgeois ont approuvé le projet de constitution), les communes ouvrières de part et d'autre de la frontière ont massivement rejeté le traité à près de 75%.

Même si les raisons du refus sont multiples et éclectiques, et que le vote négatif qui s'est exprimé au Luxembourg s'est nourri par effet de capillarité des thèmes de campagne défendus par les socialistes « nonistes » français – une grande partie des « nonistes » luxembourgeois s'est prononcée contre l'élargissement à 68%, 39% jugeant le texte trop libéral, selon RTL/Ilres¹². Le racisme, le mépris pour les demandeurs d'asile et la peur d'une augmentation du nombre des étrangers dans le pays, selon certains sondages « micro-trottoirs » et discussions de comptoir, constituent un vrai clivage qui traverse le Luxembourg en ce début du millénaire, réactivant ainsi une scission ancestrale. Celle-ci divise la nation entre ceux qui participent au pouvoir (politique, économique) d'une manière ou d'une autre, en voient les avantages, et ont donc intérêt à le pérenniser – ainsi que le pouvoir du Luxembourg en Europe, voire celui de l'Europe dans le monde –, et ceux qui en sont exclus et protestent contre cet état de fait. D'où l'opposition que l'on peut constater entre le vote d'adhésion massif des communes résidentielles proches de Luxembourg-ville comme de celui de la capitale et le vote de refus exprimé par les communes ouvrières situées au sud du pays. (Dumont, Fehlen, Kies, Poirier, 2007)

Notons également qu'en Lorraine, le rejet du traité constitutionnel s'est fait à plus de 60% pour des raisons sociales.

¹² Il s'agissait pour les frontaliers de répondre aux questions « Etes-vous fier d'être mosellan, meurthe-et-mosellan ou meusien ? » et « Etes-vous fier d'être Lorrain ? »

Conclusion : La construction d'une identité transfrontalière n'est pas encore une réalité, même dans l'un des espaces les plus anciennement intégrés de l'UE tant que les frontières inter-étatiques continuent de séparer des systèmes législatifs et fiscaux disparates. La frontière constitue donc toujours un objet politique et territorial, qui même s'il s'est dé-fonctionnalisé, se re-territorialise sous de nouvelles formes : apparenté autrefois à une ligne, la frontière est devenue aujourd'hui un ourlet qui tend à s'étendre et à reculer ses limites en fonction de l'influence exercée par des métropoles frontalières qui continuent d'exercer vis à vis des espaces périphériques qui les bordent une véritable capacité d'attraction. Le marché du travail s'inscrit ainsi dans une réalité de plus en plus transfrontalière ; il reste confronté à de multiples obstacles parmi lesquels les relations interculturelles, au delà même de l'obstacle de la langue continuent de peser.

Pour autant ces territoires transfrontaliers sont aussi ceux qui aujourd'hui, malgré les craintes, les crispations ou les votes de refus, constituent le laboratoire de la construction de l'Europe de demain que l'on en juge par les nouvelles ingénieries territoriales qui se mettent en œuvre sous la forme d'agglomérations transfrontalières ou d'eurodistricts ou par les nouvelles ingénieries sociales qui émergent pour tenter, par l'intermédiaire de l'action syndicale mais plus encore des Comités de défense des travailleurs frontaliers, de créer les conditions d'une Europe sociale qui reste encore largement à construire.

Références bibliographiques :

- Auburtin Eric, *Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine*, thèse de doctorat en Géographie spécialité Géopolitique, Université Paris 8, 2002, 753 p.
- Ballschmiede H., Calais G, Ramm M, Schulz C, *Mobilité résidentielle allemande en Moselle-Est et intégration des migrants*, étude pour le compte de l'Etablissement Public de la Métropole Lorraine, Pont-à-Mousson, 1998.
- Brücher Wolfgang, Dörrenbacher Peter, «Espace transfrontalier et culture mixte: l'exemple sarro-lorrain », in *Géographie et cultures*, n°36, hiver 2000, p.57-70
- Buxeda Cécile, *Intégration territoriale transfrontalière et apprentissage de l'allemand dans le Grand Est français*, Thèse de Géographie Paris I Sorbonne, 498 p., 2006
- Deshayes Jean-Luc, « Distance sociale et distance spatiale, d'une génération à l'autre dans le bassin de Longwy » in Actes du colloque François Roth (dir) *Lorraine, terre d'accueil et de brassage des populations*, Longwy-Longlaville, Octobre 2000, p.275 - 286
- Donzel Jean, Rapport d'étude pour l'Association transfrontalière de l'agglomération du PED, *Analyse du sentiment d'appartenance des habitants de l'agglomération du PED en vue de son renforcement par l'élaboration d'une stratégie de communication*, Axense Conseils, 2004
- Dumont Patrick, Fehlen Fernand, Kies Raphaël, Poirier Philippe, *Le rapport sur le traité établissant une constitution pour l'Europe*, STADE, rapport établi pour la Chambre des Députés, Université du Luxembourg, 2007, 212p.
- Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région, *Frontaliers et marché de l'emploi dans la Grande Région*, 2004, 192p.
- Ramm Michel, *Frontières, espaces et territoires transfrontaliers, quel avenir pour l'Est mosellan ?* Thèse de doctorat en Géographie 2 vol, Université de Metz, 1999
- Reitel François, *la Lorraine*, PUF, 1982, 128p.

- Rieben Henri, Des ententes de maîtres de forges au Plan Schuman, Centre de recherches européennes, Lausanne, 1954,1970 (2è édition), 562p